



Maltraitance au travail que faire

Par babamabym

Bonjour,

En 2021, j'étais un jeune diplômé qui débute sa vie, j'embarque dans une boîte très connue internationale, et je commence mon premier CDI. A ma surprise, l'accueil semble froid dès le premier jour, on me laisse manger seul, ensuite, les jours continuent et à fur et à mesure, je me sens de plus en plus non désiré dans l'équipe, des réunions qui se font sans moi ou je suis censé être présent, des commentaires m'ont été faits dès le premier jour déplacés en mode la directrice vient me voir et me dit "t'as des problèmes de compréhension ou découtes particuliers" là je lui dis non pk, elle me dit juste au cas où n'hésite pas à nous le dire, si t'as des problèmes d'audition faut les mentionner également, je reste bouchebè et je ne comprend rien, mon chef n'était pas dans la ville où je bossais, du coup, eux comme ils voulaient pas de moi, ils ne faisaient que pourrir mon image, au début, je patientais je ne disais rien, je m'auto-blamais, ma confiance commença à chuter alors que je sors d'une grande école, j'ai toujours eu une seule question pourquoi on me fait ça, les mois passent, mon n+1 quitte, une autre le remplace et prolonge ma période d'essai, en ce moment, elle se comportait avec moi de la manière dont on lui parlait de moi, au début c'était good, une fois qu'elle noue une relation avec la directrice de la station, en ce moment là elle a changé radicalement de comportement et devenu froide, y'avait le bras droit de la directrice qui me braquait avec ses questions pour montrer à tout le monde que je sais rien alors que j'avais que 4 mois d'expérience, y'avait personne pour m'accompagner et le problème que j'étais la seule qui a ce souci, les autres étaient plutôt nickel, dans leurs stations, mais moi j'ai eu la poisse de ma vie en me mettant dans cette station. Bref je change de station, le bras droit me suit, j'essaie de nouer une bonne relation avec l'autre directeur, mais celui là avait l'air convaincu de ma suite, il se cassait pas la tête pour répondre à mes msgs, je l'ai réclamé à mon N+1, ça me stressait et je me sentais jugé et je ne savais pas pk, bref, je suis étrangère j'aimerais le mentionner parce que vous allez être choqués vers la fin. Un jour, alors qu'il me restait qlqs jours pour compléter mes 6 mois, le N+1 se déplace et me vire, en me disant de tout poser et de sortir, et en mettant le highlight sur mes compétences alors que moi, j'étais leadé à commettre des fautes, tout a été décidé avant mon arrivée, et finalement ils ont réussi. Une fois que je suis sortie, 4 mois plus tard, 3 personnes m'ont contacté pour me dire qu'ils ont vécu la même chose, c'est les opérateurs qui leur ont parlé de moi comme j'avais une belle relation avec eux, et ils ont pu me trouver sur LinkedIn, même scénario, différentes personnes, même nationalité, aujourd'hui ça fait 1 année et demi que j'ai quitté l'aventure, j'ai fait autre chose, mais j'aimerais savoir ce que je pourrais faire, je veux reprendre mes droits, avant j'ai été déprimée, là je vais mieux mais le fait de savoir que j'ai dû subir tout ça sans réagir, me donne des frissons. Que puis-je faire juridiquement parlant, est-il trop tard de réunir ces témoignages et faire qlqc ?

Par kang74

Bonjour

Je ne vois rien de fautif là dedans, vous étiez en période d'essai, vous pouviez y mettre fin, l'employeur aussi.

Par yapasdequoi

Bonjour,

On espère pour vous que votre expérience professionnelle vous a donné des occasions de démontrer vos compétences et que vous avez trouvé plus de considération dans vos emplois suivants.

Pourquoi vouloir sortir de la poussière cette malheureuse histoire ? Vous n'avez pas vraiment de preuves ni de préjudice.

Par babamabym

Ils maltraitent encore des gens, et ils m'ont poussé à déprimer pendant 2 ans, j'ai eu du mal à rebondir, en plus je continue à être contacté sur LinkedIn par des personnes qui ont vécu cela également et je pense qu'il faut qu'on fasse qlqc, j'ai une liste de 10 personnes qui veulent porter plainte contre cette XXXX

Modération : merci de ne pas être vulgaire

Par kang74

Bonjour

Pour porter plainte, il faut un délit, et pour qu'on constate un délit, il faut des preuves de ce délit .

La froideur, le manque d'empathie ou de considération, le fait de ne pas vous considérer à la hauteur, n'est pas un délit .

Par Isadore

Bonjour,

Oui, pas de délit flagrant et pas de preuves, il n'y a pas lieu de déposer plainte. Outre le classement sans suite, vous risquez des poursuites pour dénonciation calomnieuse.

Si vous étiez venue demander conseil pour une situation en cours, on aurait pu vous orienter vers un syndicat et la médecine du travail, éventuellement voir s'il y a avait des preuves à collecter. Mais c'est beaucoup trop tard.

Si ces gens qui vous contactent étaient sérieux, ils auraient déjà déposé plainte. S'ils sont vraiment prêts à le faire, qu'ils passent à l'acte, et qu'ils en assument les conséquences positives ou négatives. Ne vous laissez pas à nouveau malmené par leur rancune.